

CONSOMMATION ALIMENTAIRE

En France, la consommation de viande se modifie fortement entre 1960 et 2018

En 2018, en France, la population consomme plus de viande qu'en 1960 mais moins qu'en 1990. Après une forte croissance dans les années 1960 et 1970, la consommation de viande par habitant se stabilise au cours des années 80 puis diminue depuis le début des années 1990. Avec des modes de vie différents, la demande des consommateurs en produits carnés se modifie : plus de volaille dans les assiettes, plus de dépenses en charcuterie et moins de viande bovine.

En 2018, la consommation de viande par habitant, sous toutes ses formes (à la maison ou à l'extérieur, en plat préparé à base de viande ou non transformée), s'élève à 89 kilogrammes équivalent-carcasse (kgec) (cf. *sources et définitions*). C'est 11 kgec de plus qu'en 1960 (78 kgec) mais 16 kgec de moins que dans les années 1980 (105 kgec en moyenne) (*graphique 1*). Au cours des 60 dernières années la consommation de viande s'est transformée : après avoir augmenté de façon continue entre 1960 et 1980, elle s'est stabilisée au cours de la décennie 1980 avant de diminuer depuis le début des années 1990. La quantité consommée des différentes viandes s'est également modifiée en faveur des viandes de volaille et de porc ; celles de bœuf et des « autres viandes » (abats, équidés, lapins, gibiers) diminuent depuis le début des années 80.

1960-1980 : la consommation croît pour toutes les viandes

Au cours des décennies 1960 et 1970, la quantité consommée par habitant des cinq types de viandes (bovin,

porc, mouton, volaille, autres viandes) augmente. La consommation de viande passe ainsi de 78 kgec en 1960 à 104 kgec en 1980 (+ 26 kgec), soit une hausse de 1,4 kgec par an en moyenne (*graphique 1*).

La consommation de produits animaux (dont la viande) augmente sous l'effet de différents facteurs : développement économique, préceptes médicaux, évolutions sociologiques, etc. Ce phénomène s'observe dans la plupart des pays. En parallèle, les pratiques d'élevage s'intensifient : diminution du nombre d'exploitations, augmentation de la taille des cheptels, mise en place de la sélection animale et de l'amélioration génétique des productions animales à la suite de la loi sur l'élevage de 1966.

Sur la période, le pouvoir d'achat des ménages progresse de 3,8 % en moyenne annuelle, avec un ralentissement à partir du milieu des années 1970 à la suite de la crise économique due au premier choc pétrolier de 1973 (2,1 % en moyenne annuelle sur 1975-1979). Les prix à la consommation des viandes se comportent comme ceux de l'ensemble des produits alimentaires ou de la consommation (*tableau*).

Le gain de pouvoir d'achat permet ainsi aux ménages d'augmenter leur consommation. Les dépenses alimentaires progressent toutefois moins vite que les autres dépenses : en 1960, les ménages consacraient 35 % de leur dépense à l'alimentation (consommation à domicile et hors domicile de denrées alimentaires et boissons) ; cette proportion n'est plus que de 24 % en 1980. La part consacrée aux achats de viande pour le domicile (7 % en 1960) résiste plutôt mieux que celle des autres produits alimentaires (17 % en 1960) : - 2,3 points contre - 6,1 points entre 1960 et 1980 (*graphique 2*).

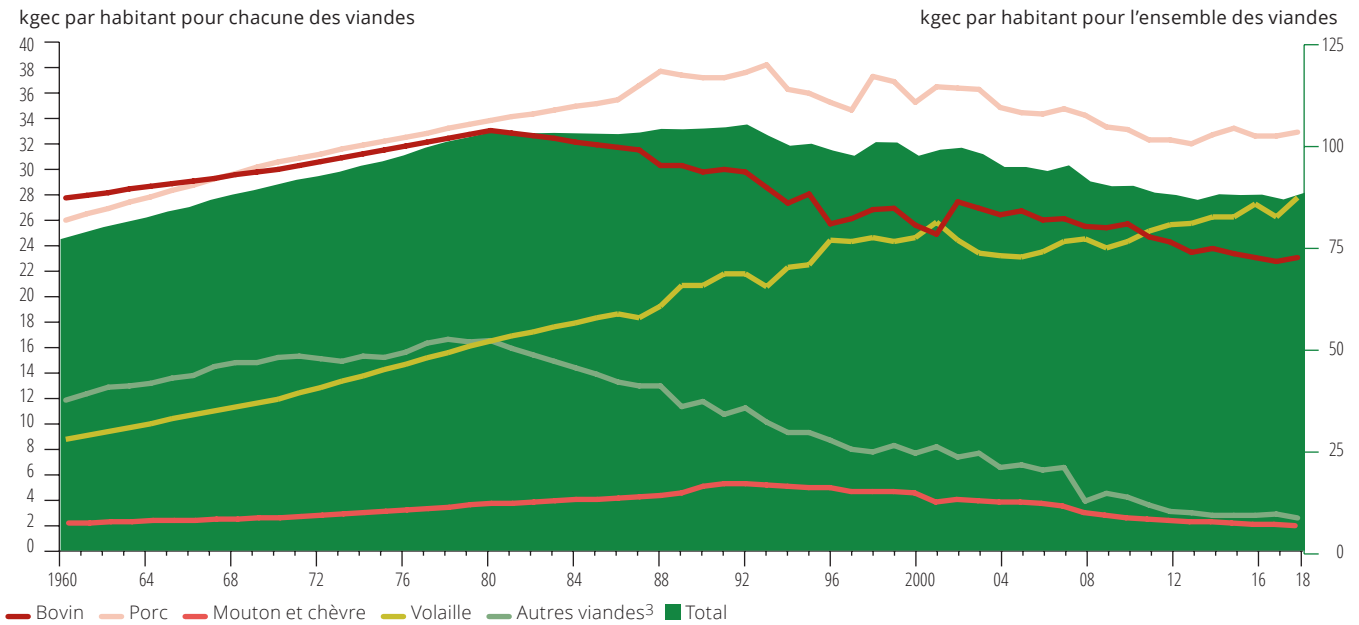
1980-1992 : la consommation se stabilise

De 1980 à 1992, la consommation totale de viande reste stable autour de 105 kgec par habitant et par an. Des comportements de consommation différents selon les viandes se dessinent : diminution de celle de bovin et des « autres viandes », augmentation de celle de porc, de volaille et, dans une moindre mesure, de mouton (*graphique 1*).

Graphique 1

1960-2018 : une structure de consommation qui se modifie en faveur de la volaille et du porc

Consommation¹ en kilogramme équivalent carcasse (Kgec)² par habitant et par année



1. Consommation humaine calculée par bilan à partir des données d'abattage, de flux du commerce extérieur et des variations de stocks.

2. En équivalent carcasse (y compris graisses de découpe) : unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant les animaux vivants et des viandes sous toutes leurs représentations : carcasse, morceaux désossés ou non, viande séchées, etc.

3. Viandes d'équidés, de lapin, de gibier, ainsi que les abats destinés à la consommation humaine. Le mode de prise en compte des abattages change en 2008. Champ : France, y compris Dom à partir de 1996.

Source : Agreste - Bilans d'approvisionnement

Dans le secteur agricole, des crises sanitaires associées aux pratiques d'élevage touchent particulièrement la viande bovine : veau aux hormones (1980-1988), début de la crise de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) en 1986. Elles entraînent une plus grande défiance des consommateurs envers les acteurs du système alimentaire. Ceux-ci prennent différentes mesures (changement dans les modes de production, procédures de traçabilité renforcée, campagnes de communication) qui contribuent à restaurer un certain niveau de confiance. En parallèle, face à la hausse de la prévalence de certains cancers et maladies (comme les maladies cardiovasculaires, l'obésité ou le diabète), certains avis nutritionnels mettent l'accent sur l'impact négatif des graisses animales sur la santé humaine.

Le second choc pétrolier (1979-1980) affecte le pouvoir d'achat des ménages qui ne croît que de 0,9 % en moyenne annuelle sur 1980-1992 (contre 3,8 % sur la période 1960-1980). L'érosion du pouvoir d'achat est particulièrement marquée sur les cinq premières années avec une baisse

de 0,2 % en moyenne annuelle. Sur la période, les prix à la consommation augmentent moins vite pour les viandes (+ 2,0 % en moyenne annuelle) que pour l'ensemble des produits alimentaires (+ 2,2 %) ou l'ensemble des produits de consommation (+ 2,5 %) (tableau).

Pour autant, la part des dépenses consacrée à l'alimentation continue de diminuer (- 1,9 point entre 1980 et 1992). Les achats, pour le domicile, de viande (4,8 % en 1980) diminuent de 0,9 point et ceux des autres produits alimentaires et les boissons de 0,7 point. Dans le même temps, les modes de restauration hors du domicile (restauration collective, café, restaurant) augmentent de 0,5 point (graphique 2).

1992-2018 : la consommation de viande diminue mais résiste à partir de 2014

Depuis le début des années 1990, la consommation de viandes diminue (- 17 kgec par habitant entre 1992 et 2018). Toutefois, à partir de 2014, elle se stabilise autour de 89 kgec par habitant (graphique 1).

Au cours de la période, les politiques agricoles misent sur la qualité des produits. La PAC, réformée en 1992/1994, incite à des stratégies d'élevage moins productives et à plus de qualité *via*, entre autres, la protection des signes de qualité par l'Union européenne. Dans le mouvement, le Label rouge est réactualisé en France. La production biologique est davantage valorisée lors de la PAC de 1999. Cette offre de viande, plus onéreuse pour le consommateur, correspond à une demande sociale croissante en lien avec les problématiques de santé et celles des conditions d'élevage.

Sur la période, différentes crises sanitaires ont lieu, diminuant ponctuellement les consommations de certaines viandes. Les instances sanitaires publiques concluent en 1996 à la dangerosité de l'ESB (1986-1996, 2000) pour l'homme (maladie de Creutzfeldt-Jakob). Dans les années 90, la peste porcine, maladie virale contagieuse pour les seuls suidés, se propage dans les élevages français et dans ceux de plusieurs pays européens. Des foyers de fièvre catarrhale ovine se déclarent dans des élevages de mouton (2006-2008),

différentes épidémies de grippe aviaire touchent ceux de volaille.

Les crises sanitaires conduisent à des chocs de consommation avec une diminution ponctuelle de la viande concernée ; sur le long terme, l'impact quantitatif est difficile à estimer.

Les autorités publiques et les acteurs du secteur répondent aux crises sanitaires avec des outils renouvelés tels le principe de précaution (loi Barnier 1995), la création d'une agence française de sécurité de l'alimentation (Afssa en 1999, Anses en 2010), la traçabilité et l'étiquetage des viandes auxquels s'ajoutent des dispositifs européens sur les questions sanitaires : «Paquet hygiène» (réglementation européenne pour la filière agroalimentaire), création de l'agence européenne de sécurité sanitaire.

Sur la période 1992-2018, en moyenne annuelle, le pouvoir d'achat des ménages croît faiblement (+ 0,9 %) et stagne, en lien avec la crise économique de 2008, sur les huit dernières années (tableau).

Tableau

Pouvoir d'achat, prix à la consommation des ménages

Évolution annuelle moyenne en %

Période	Pouvoir d'achat ¹	Prix à la consommation ²		
		Ensemble	Produits alimentaires	Viande
1960-1964	5,4	0,3	0,4	0,5
1965-1969	3,9	0,5	0,4	0,4
1970-1974	4,3	1,1	1,3	1,2
1975-1979	2,1	2,1	2,0	1,9
1980-1984	-0,2	3,7	3,6	3,1
1985-1989	1,6	1,5	1,2	1,2
1990-1994	0,9	1,1	0,5	0,5
1995-1999	1,7	0,3	0,7	0,5
2000-2004	1,7	1,1	1,7	1,9
2005-2009	1,1	1,0	1,4	1,6
2010-2018	0,1	0,8	0,9	1,2
1960-1980	3,8	1,2	1,2	1,1
1980-1992	0,9	2,5	2,2	2,0
1992-2018	0,9	0,9	1,0	1,1
1960-2018	1,9	1,1	1,1	1,1

1. Pouvoir d'achat par unité de consommation.

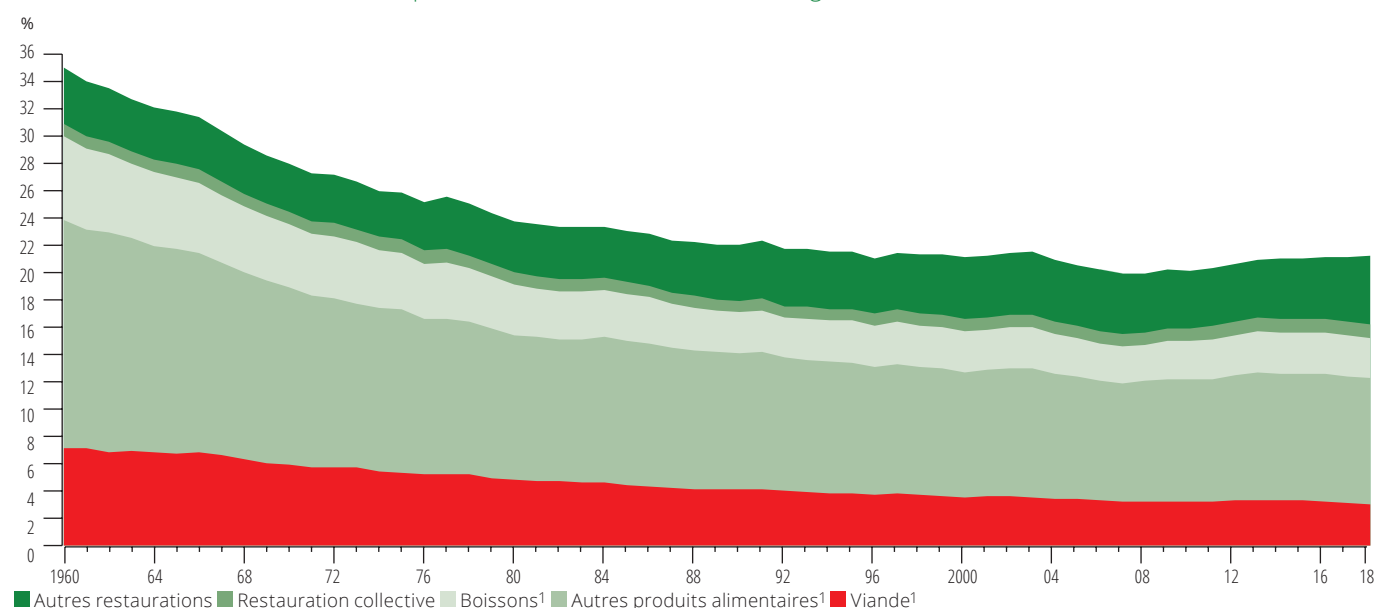
2. Prix à la consommation effective, calculé à partir des agrégats de consommation des ménages des comptes nationaux (indices de prix chaînés, base 100 en 2014).

Source : Insee - Comptes nationaux - Base 2014

Graphique 2

Le budget consacré aux achats pour le domicile de viande baisse de 7,1 % en 1960 à 3,1 % en 2018, tandis que les dépenses totales d'alimentation diminuent de 34,8 % à 21,1 %

Part (%) de l'alimentation dans les dépenses de consommation des ménages



1. Achats pour le domicile.

Source : Insee - Comptes nationaux - Base 2014

Contrairement aux deux périodes précédentes, le prix à la consommation de l'ensemble des viandes augmente un peu plus fortement (1,1 %) que celui de l'ensemble des produits alimentaires (1,0 %) et de l'ensemble des prix à la consommation des ménages (0,9 %). Entre 1992 et 2018, la part des viandes dans les dépenses des ménages, pour la consommation à domicile, diminue puis se stabilise, à partir de 2007, autour de 3,2 % (graphique 2).

Bœuf, porc et volaille : des innovations pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs

Les consommations des trois viandes bovine, porcine et volaille (94 % de l'ensemble des viandes en 2018 en kgec) changent (graphique 1) pour partie en lien avec une offre de produits adaptée aux transformations des modes de vie.

En 1960, la viande bovine (bœuf et veau), avec 28 kgec par habitant disponibles sur le marché intérieur, est la première viande consommée. Les quantités consommées augmentent régulièrement jusqu'en 1980 (33 kgec). La viande hachée fraîche qui émerge dans les années 70 et la qualité des chaînes du froid garant de la sécurité sanitaire du steak haché congelé contribuent à cette hausse. La consommation de viande bovine diminue ensuite jusqu'en 2018 (23 kgec).

La consommation de porc augmente jusqu'au début des années 90 (26 kgec par habitant en 1960, 38 kgec en 1993) puis diminue (33 kgec en 2018). Deux grands types de produits sont proposés : la viande et la charcuterie. Le succès des produits charcutiers, parmi lesquels le jambon cuit, occupe une place à part (prix réglementé jusqu'en 1981), en lien avec un temps réduit pour préparer les repas.

Quant à la consommation de volaille, elle augmente sur toute la période (de façon plus discontinue depuis les années 2000) et triple entre 1960 (9 kgec) et 2018 (28 kgec). Du fait d'un processus de production court, un des atouts de la volaille réside dans la facilité d'adaptation à la demande. Trois types de produit frais se côtoient : les découpes et le transformé-élaboré (cuit ou rôti aromatisé, pané, brochette...), tous deux en hausse et la volaille entière « prêt à cuire ».

Danielle LEMARQUIS
Françoise BEAUFILS
SSP - Mission diffusion des données

La charcuterie, premier poste des dépenses de viande pour le domicile en 2018

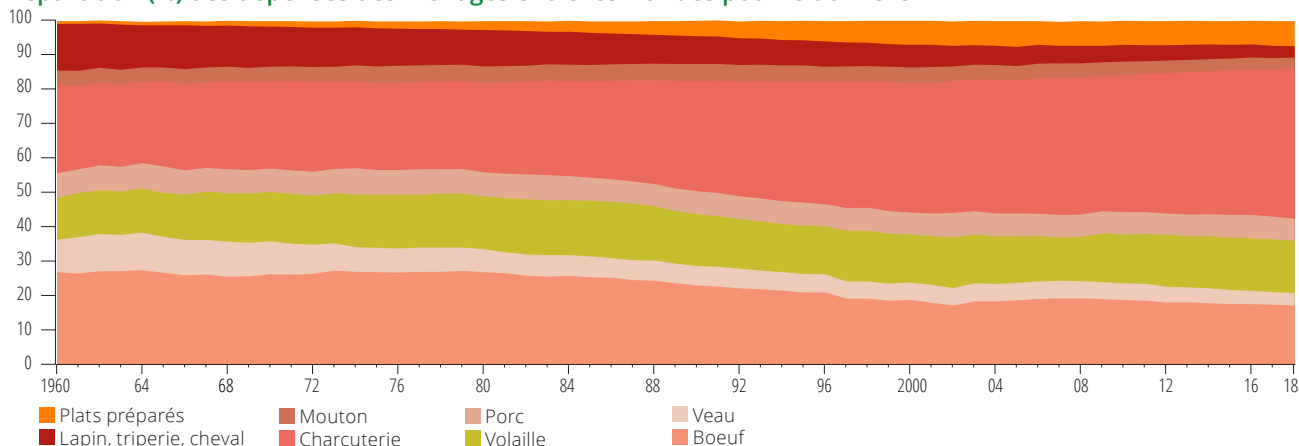
Analyser la répartition des dépenses de viande permet de compléter l'analyse de la consommation en volume par la prise en compte des prix relatifs de chaque produit. Ainsi, du fait de prix relatifs en baisse, la part de la volaille dans les dépenses est relativement stable sur la période alors que les quantités consommées augmentent.

En 2018, la moitié des dépenses des ménages en viande consommée au domicile est consacrée à des produits qui privilégient la praticité et la rapidité de préparation : 44 % pour la charcuterie (jambon, rillettes, lardons, pâté, boudin, andouille, saucisson sec, à cuire, saucisse...) et 7 % de plats préparés à base de viande. L'augmentation continue de ces deux postes (27 % en 1960) s'intensifie à partir des années 90.

Sur la période 1960-2018, la part des dépenses de viande pour le porc (7 %) est constante et celle consacrée à la volaille est quasi stable (13 % en 1960, 15 % en 2018). Celle de la viande bovine (bœuf et veau) diminue de façon continue de 37 % en 1960 à 21 % en 2018.

Graphique 3

Répartition (%) des dépenses des ménages entre les viandes pour le domicile



Source : Insee - comptes nationaux base 2014

Sources et définitions

Plusieurs sources et indicateurs permettent d'analyser les évolutions de la consommation de viande sur longue période.

Sont utilisées dans cette étude :

- la consommation apparente de viande par habitant. Cette consommation est calculée par bilan en ajoutant aux abattages totaux (en tonnes équivalents carcasse - tec) les variations de stocks et le solde des échanges extérieurs (importations de viande - exportations de viande). Elle ne tient pas compte des échanges extérieurs de préparations à base de viande, qui ne sont pas connus en quantités physiques. En négligeant le solde des échanges extérieurs de ces préparations, la consommation apparente de viande comprend alors toute la viande mise à la consommation, à domicile et hors foyer, en viande fraîche ou sous forme de plats préparés. La tonne-équivalent-carcasse (tec) est une unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque forme du produit.

- les dépenses de consommation des ménages retracées dans les comptes nationaux. Ces dépenses en valeur sont ventilées par grands postes de consommation. Les indices de prix sont calculés à partir des agrégats de consommation.

Pour en savoir plus

Sur le site Agreste www.agreste.fr

GraphAgri France - Édition 2019 - Chapitre alimentation.

Synthèses conjoncturelles animales (animaux de boucherie, porcins, ovins, caprins, volailles).

Synthèses Consommation :

« Transformations sociétales et grandes tendances alimentaires » - Document de travail CEP n° 13-2019 ;

« Les conduites alimentaires comme reflets de la mondialisation : tendances d'ici 2030 » - Analyse n° 103-juillet 2017 ;

« Communiquer sur la qualité sanitaire des aliments en France : enjeux et perspectives » - Analyse n° 87-décembre 2015 ;

« Consommation et pratiques alimentaires durables : analyse de données nationales issues d'enquête d'opinion » - Analyse n° 69- mai 2014 ;

« L'évolution de l'alimentation en France » - Document de travail CEP n° 5-2012.

Sur le site de l'Insee www.insee.fr

« Pouvoir d'achat et consommation des ménages » - Insee Première n° 1697- mai 2018.

« Cinquante ans de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements » - Insee Première n° 1568-octobre 2015.

« Le repas depuis 45 ans : moins de produits frais, plus de plats préparés » - Insee Première n° 1208-septembre 2008.

« Les crises sanitaires dans la filière viande » - Insee Première n° 1166-novembre 2007.

Sur le site de FranceAgriMer www.franceagrimer.fr

« Impact de la crise économique sur la consommation de viandes » - Études - juin et septembre 2015.

« La consommation française de viandes. Évolutions depuis 40 ans » - Études - septembre 2010.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directrice de la publication : Corinne Prost
Composition : SSP
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1760-7132
© Agreste 2020